

Licence professionnelle Droit, économie, gestion mention Management et gestion des organisations

parcours Chef de projet handicap et emploi (LP11501A)

Livret d'accueil



2022-2023

Sommaire

Sommaire	1
- 1 - Présentation de de la Licence.....	2
- 2 - Bienvenue au Cnam !.....	3
2.1. Le Cnam, identité d'une Grande École : <i>Docet omnes ubique</i> (il enseigne à tous et partout)	3
2.2. Le Musée du CNAM.....	4
2.3. Le réseau de bibliothèques du Cnam.....	5
2.5. Le plan des salles du Cnam.....	5
- 3 - Être élève au Cnam !.....	6
3.1. Les services à votre disposition au Cnam.....	7
- 4 - Les règles au bon suivi de votre formation et à la validation de votre certification	2
4.1. Contrôle des connaissances et notation	2
4.2. Contrôles continus.....	2
4.3. Examens surveillés.....	2
4.4. Plagiat.....	2
4.5. Assiduité et retards.....	3
4.6. Conditions générales d'obtention de la certification	3
4.7. Le stage (facultatif).....	3
Comment faire votre demande de stage ?.....	3
- 5 - Les enseignements.....	4
5.1. Contenu de la formation.....	4
5.2. Le programme de la Licence.....	5
Bibliographie	13

- 1 – Présentation de de la Licence

Le/la chef-fe de projet Handicap & emploi conduit ou contribue à des projets d'insertion, de formation, de recrutement, d'intégration et de reclassement des personnes en situation de handicap comme à des actions en faveur de l'égalité de traitement.

Il/Elle travaille au sein d'une organisation intervenant dans les champs médicaux, sociaux et/ou professionnels ou dans une entreprise des secteurs public et privé.

Il/Elle travaille au sein d'une organisation intervenant dans les champs médicaux, sociaux et/ou professionnels ou dans une entreprise des secteurs public et privé.

Il/Elle mobilise des dispositifs, services, prestations, mesures de droit commun ou spécifiquement dédiés au public handicapé à la compensation du handicap, et inscrit son action dans un partenariat étendu et complexe.

La licence a pour finalité de former des acteurs-rices capables de mettre en œuvre des solutions nouvelles et pertinentes pour améliorer l'emploi des personnes handicapées.

Elle doit à ce titre permettre :

- de développer une capacité d'expertise en matière de construction des parcours d'insertion professionnelle/ de maintien dans l'emploi des personnes handicapées;
- de participer à l'élaboration de politiques d'entreprises/organisations pour l'emploi des personnes handicapées ;
- l'acquisition de capacités d'analyse des situations de handicap à partir des principaux cadres conceptuels du domaine, de la connaissance des grandes déficiences invalidantes (motrice, sensorielle, mentale, psychique, etc.), de l'identification des éléments de l'environnement impliqués dans la fabrique de ces situations et ceux qui favorisent la participation sociale des personnes handicapées ;
- de s'approprier les notions de psychologie essentielles à la compréhension et à la pratique de la relation d'aide pour la promotion de parcours ou projets individuels autodéterminés ;
- la maîtrise (analyse, compréhension et application) de l'environnement politique, juridique, économique des organisations afin de comprendre les réformes en cours et de pouvoir y déployer des projets innovants ;
- l'acquisition des outils et méthodes pour la construction, la gestion et la conduite de projets en y associant une démarche scientifique et une démarche qualité ;
- d'acquérir des compétences en matière de management des organisations et ressources humaines ;
- la connaissance des réseaux et la capacité à coordonner les acteurs impliqués dans la mise en œuvre des projets ;
- d'acquérir les bases des techniques de gestion et de la responsabilité sociale des entreprises pour les mobiliser.

La licence se déroule à distance avec des regroupements en présentiel non-obligatoires retransmis en direct et enregistré pour être mis en ligne.

– 2 – Bienvenue au Cnam !

2.1. Le Cnam, identité d'une Grande École : *Docet omnes ubique* (il enseigne à tous et partout)

Le Cnam a été créé en 1794 sous l'impulsion de l'Abbé Grégoire et depuis lors, la mission de notre institution inscrit ses missions dans les valeurs portées par son fondateur : *"Il faut éclairer l'ignorance qui ne connaît pas et la pauvreté qui n'a pas les moyens de connaître"*.



Pour plus de détails, voir l'histoire du Cnam et sur l'Abbé Grégoire :

<https://presentation.cnam.fr/>

<https://presentation.cnam.fr/histoire-projet/modernite-de-l-abbe-gregoire-390158.kjsp>

Le Cnam est un établissement public national à caractère scientifique, culturel et professionnel, constitué sous la forme d'un « Grand établissement », sous la tutelle du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il assure plus particulièrement des missions de formation supérieure continue tout au long de la vie, de recherche et de diffusion de l'information et de la culture scientifique et technique. Aujourd'hui, le Cnam, c'est :

- la proposition de formations qui regroupent 64 000 élèves en France et dans le monde ;
- la recherche scientifique développée grâce à 21 laboratoires de recherche, 7 laboratoires d'excellence, 348 enseignants-chercheurs titulaires, 1 école doctorale de site « Abbé Grégoire », mais également 3 écoles doctorales co-accréditées et écoles doctorales en partenariat et 360 doctorants et 64 thèses soutenues ;
- la diffusion de la culture, avec l'organisation de plus de 300 conférences et événements ; avec notre musée, ses 80 000 objets et 250 000 visiteurs par an ; mais également avec notre bibliothèque qui permet d'accéder à 160 000 volumes.



Pour consulter toutes les actualités du Cnam en Une : <http://www.cnam.fr>

2.2. Le Musée du CNAM

Le Musée des arts et métiers peut être considéré comme l'un des plus anciens musées techniques et industriels au monde. Son histoire est intimement liée à celle du Conservatoire national des arts et métiers, dont il est l'une des composantes.

Depuis 1794, les collections se sont enrichies de nombreux apports, précieux témoins de l'évolution des savoirs scientifiques et du progrès technique. Le musée conserve aujourd'hui une exceptionnelle collection, remarquable tant par son ampleur (près de 80 000 objets et 15 000 dessins) que par la diversité des thématiques couvertes. Le parcours de visite du musée en propose l'exposition, organisée en sept sections et permet de découvrir l'un des lieux les plus atypiques, l'ancien prieuré de Saint-Martin-des-Champs ayant été consacré par la Révolution française en « temple » de la technique. Parmi les pièces les plus remarquables, il faut signaler le cabinet de physique de Jacques Alexandre Charles et le laboratoire d'Antoine Laurent de Lavoisier, la collection d'horlogerie de Louis Ferdinand Berthoud, le métier à tisser les façonnés de Jacques Vaucanson, le télégraphe Chappe, le fardier de Cugnot ou l'Avion n° 3 de Clément Ader.



Le Musée des arts et métiers conserve une collection de référence. Il propose une importante programmation culturelle, à destination d'un vaste public, en particulier à travers ses activités pédagogiques, ses conférences et ses expositions temporaires, et dispose d'importantes ressources documentaires dans les domaines de l'histoire des techniques et du patrimoine industriel. Il anime le réseau des musées techniques, abrite la mission nationale de sauvegarde du patrimoine scientifique et technique contemporain et participe à plusieurs programmes de recherches. **Tous les élèves inscrits au Cnam ont accès gratuitement au Musée des Arts et Métiers.**



Pour plus de détails et d'informations, voir le site du musée : <http://www.arts-et-metiers.net/votrevisite>

2.3. Le réseau de bibliothèques du Cnam

Un réseau de bibliothèques et de centres de documentation met à votre disposition des documents spécialisés dans votre domaine d'étude et/ou de recherche. L'accès est gratuit, sous condition d'inscription au Cnam.

Pour accéder aux ressources en ligne (base de données, références bibliographiques et revues électroniques), vous devez vous rendre dans les locaux de la bibliothèque (292 rue Saint Martin, 75003 Paris) et faire valider vos identifiants et mot de passe.



Les services :

- Consultation et emprunt de documents
- Prêt entre bibliothèques (PEB)
- Formation à la recherche documentaire
- Impression et photocopie (service payant).

La **bibliothèque du Cnam rue Conté** est spécialisée en **droit, action sociale, langues et sociologie**.



Formation recherche documentaire dans des bases de données juridiques, lien pour s'inscrire :

https://bibliotheques.cnam.fr/opac/article/bases-de-donnees-en-droit/3-formation_express_drt



<http://bibliotheque.cnam.fr>

Centre de documentation sur la formation et le travail du Cnam, vous accueille au 41 rue Gay-Lussac

Pour obtenir l'ensemble des références des mémoires du Master de recherche Travail social, action sociale et

société déposés au Centre de documentation sur la formation et le travail du Cnam, suivre la procédure de recherche indiquée ci-après.

Se connecter au site du Centre : <http://cdft.cnam.fr/>

2.4. La mission Handi'Cnam

Dans le cadre de l'accueil du suivi et de l'accompagnement des auditeurs en situation de handicap (demande de prêt de matériel, tiers temps pour les examens...), l'élève peut contacter la **Mission Handi'Cnam** en toute confidentialité :

292 rue Saint-Martin – Bureau 10.0.03 – Accès 10 – rez-de-chaussée

Tel : 01 58 80 87 87 - handi@cnam.fr

<http://handi.cnam.fr/>

Un **guide de l'élève en situation de handicap** est disponible via le lien suivant :

https://handi.cnam.fr/medias/fichier/guide-handicnam-15-16_1442224281123-pdf

2.5. Le plan des salles du Cnam

Les numéros de salles sont composés comme suit : l'accès, l'étage puis le numéro de la salle.



Ex : accès 21, 2e étage, salle 32 : 21.2.32



Vos lieux d'enseignement

Site Saint-Martin
292 rue Saint-Martin
Paris 3°
M° Réaumur-Sébastopol
accès : 1 à 29

Site Conté
2 rue Conté
Paris 3°
M° Arts et Métiers
accès : 30 à 39

Site jeûneurs
40 rue des jeûneurs
Paris 2°
M° Bourse ou Grands Boulevards
accès : 40

Site Gay-Lussac
41 rue Gay-Lussac
Paris 5°
M° Luxembourg
accès : 41

Site La Plaine Saint-Denis
61 rue du Landy
93210 La Plaine Saint-Denis
RER B La Plaine Stade-de-France
accès : 61

École nationale supérieure des arts et métiers (Ensam)
155 boulevard de l'Hôpital
Paris 13°
M° Place d'Italie ou Campoformio
accès : ENS

La plupart des salles sont identifiées par une numérotation spécifique à 3 nombres et parfois une lettre désignant l'escalier :

Exemple : 21.1.12 = Accès 21 / 1^{er} étage / salle 12

– 3 – Être élève au Cnam !

3.1. Les services à votre disposition au Cnam

Pour savoir dans quelle salle les élèves ont cours, ils doivent se rendre sur la plateforme **hyperplanning** (également disponible sur application mobile) à l'adresse suivante :



emploi-du-temps.cnam.fr



portailleleve.cnam.fr



L'application mobile PlanniCnam va vous planifier la vie !

Créez et consultez votre planning personnalisé :

- Programmez des alarmes pour vos cours
- Recevez une alerte lorsque votre cours est déplacé ou annulé
- Visualisez sur un plan l'emplacement de vos salles de cours

Application **gratuite**, disponible sur l'App Store et Google Play.

Flashez ce code !



Téléchargez PlanniCnam dans Google Play



Téléchargez PlanniCnam dans l'App Store



PLANNING
PRÉVISIONNEL SEMESTRE 1



PLANNING PRÉVISIONNEL
SEMESTRE

2



Se restaurer sur les sites de St-Martin et Conté

Les distributeurs automatiques

Distributeur de boissons : accès 10, 11, 17, 31, et 39.

Distributeur de confiseries : accès 10, 11, 17 et 37.

Le restaurant des personnels et la cafétéria proposent des plats et sandwiches aux tarifs avantageux.

Rendez-vous au 2 rue Conté, rez de chaussée.



Crous restauration

Le Café des Techniques propose des plats à déguster à l'intérieur ou en terrasse, dans la cour d'honneur du site Saint-Martin (accès 3).

Du mardi au dimanche, de 10h à 18h.

Nocturne le jeudi jusqu'à 21h30.

L'Observatoire des études et carrières (OEC)

Le Cnam est inscrit réglementairement dans une démarche d'amélioration continue. À ce titre, il doit mener des enquêtes régulières. Des questionnaires d'appréciation des enseignements vous parviendront à l'issue de chaque semestre et vous serez contacté.e pour une enquête sur votre parcours professionnel environ deux ans après votre diplomation.

En tant qu'auditeur.rice, vous vous engagez à répondre à ces enquêtes.

Ces enquêtes sont menées, ou diligentées, par l'Observatoire des études et carrières du Cnam.

Cellule STOPVIOLENCE

Au Cnam, une cellule est chargée de recueillir et de traiter les signalements des actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel, d'agissements sexistes ou de discrimination.



Si vous êtes victime ou témoin de tels actes, vous pouvez le signaler en toute confidentialité à l'adresse : stopviolence@cnam.fr



Afin de retrouver l'ensemble des informations pratiques (*procédure et service de Validation des acquis et d'expérience professionnelle VAE/VAP, Fabrique des compétences etc.*) sur votre scolarité au Cnam Paris, un guide de l'élève est téléchargeable en ligne : https://www.cnam-paris.fr/medias/fichier/guide-auditeur-2021-22_1625520542975-pdf



– 4 –

Les règles au bon suivi de votre formation et à la validation de votre certification

4.1. Contrôle des connaissances et notation

Toutes les unités sont évaluées, ce qui permet d'attribuer des notes aux élèves.

Chaque unité d'enseignement fait l'objet d'une évaluation en contrôle continu ou contrôle terminal. Chaque évaluation permet l'attribution d'une note (de 0 à 20) à chaque élève.

4.2. Contrôles continus

Les contrôles continus à réaliser individuellement, en dehors des heures de cours sont privilégiés car :

- Ils sont plus adaptés au rythme de travail des professionnels qui constituent la promotion ;
- Ils permettent dans certains cas aux élèves de contextualiser les sujets et de les mettre en perspective avec leur propre activité ou projet professionnel.

L'échéance de remise du devoir est fixée par l'enseignant. La date ne peut être repoussée que si l'enseignant a donné son accord et fixé une nouvelle date.

4.3. Examens surveillés

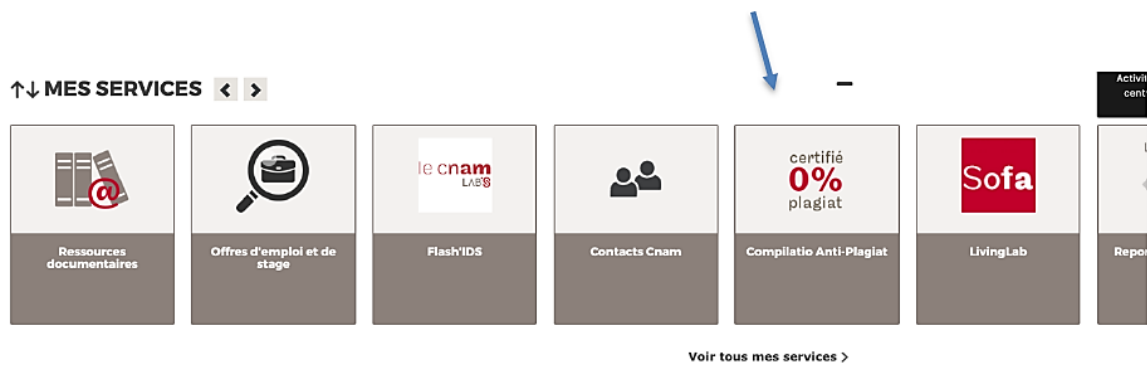
Ces examens écrits sont effectués en temps limité. Les règles durant les examens écrits en temps limités sont les suivantes :

- Les épreuves peuvent être autorisées avec ou sans documents, avec ou sans ordinateur et/ou téléphone portable et/ou tablette ;
- le responsable de chaque unité d'enseignement indique sur l'énoncé les règles relatives à l'usage des supports et matériels pendant les contrôles ;
- en cours d'examen, un élève n'est autorisé à communiquer qu'avec les surveillants présents dans la salle ;
- les élèves ayant fraudé à un examen se voient automatiquement attribuer la note 0 à l'examen concerné.

4.4. Plagiat

Est considéré comme plagiat le fait d'utiliser totalement ou en partie du texte, du matériel graphique ou visuel, des pages web, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, en provenance d'autrui, en le faisant passer pour sien ou sans en indiquer explicitement les références. **Lorsqu'un enseignant signale qu'un élève a commis un plagiat, l'élève concerné se voit attribuer la note 0 au devoir en question.**

Compilatio est visible en bas de la page d'accueil : <https://lecnam.net/>



4.5. Assiduité et retards

La présence est obligatoire à l'ensemble des activités d'enseignement, soit aux cours, visites à l'extérieur des locaux du Cnam, séminaires, examens, et toutes autres activités prévues par un enseignant.

L'assiduité est un engagement de la part de l'élève, notamment dans le cadre du dispositif des bourses talents.

4.6. Conditions générales d'obtention de la certification

La certification est acquise aux conditions suivantes :

- Une moyenne de 10 au minimum à chaque unité. L'obtention d'une moyenne égale ou supérieur à 10 permet d'obtenir les crédits et ainsi de valider les UE.

Les élèves absents lors d'un contrôle de connaissances auront la note de 0. Si leur absence est justifiée, ils pourront bénéficier d'un rattrapage.

Les élèves défaillants ne peuvent pas obtenir le diplôme. Sont considérés comme défaillants les élèves qui :

- Ne compose pas à l'examen final ou n'ont pas composé aux évaluations dans le cadre du contrôle continu ;
- Sont absents pour plus de 20% des heures de cours.

Enfin, votre diplôme ou certification ne peut être délivré qu'après acquittement de la totalité des frais d'inscription et satisfaction des conditions d'obtention du diplôme.

4.7. Le stage (facultatif)

Il est de la responsabilité de l'élève de trouver une organisation d'accueil pour son stage. Dans le cadre de la Prépa Talents du Cnam ce stage est facultatif. C'est-à-dire qu'il ne conditionne pas la validation d'une unité d'enseignement. Toutefois, un stage immersif pour ce genre de préparation est vivement recommandé si l'élève dispose de cette possibilité.

Une convention de stage est établie entre l'élève, l'organisation d'accueil et le Cnam. Cette convention mentionne les modalités pratiques et administratives, les dates et le sujet du stage, ainsi que les noms des tuteurs pédagogique (Cnam) et professionnel (organisation).

Comment faire votre demande de stage ?

1. Remplir et signer la **convention de stage** (demande de convention à effectuer à prepa.talents@lecnam.net) avec l'organisme d'accueil qui devra aussi apposer son cachet.
2. Faire valider l'**accord pédagogique** par l'enseignant.e responsable de la formation suivie (signature et cachet) qui sera le référent au Cnam. Cet accord vous sera fourni conjointement à la convention de stage.

3. Demander à sa police d'assurance (assurance habitation en général) une **attestation d'assurance responsabilité civile personnelle** couvrant toute la durée du stage et **stipulant expressément que l'assuré.e est couvert.e dans le cadre d'un stage en entreprise.**

– 5 –

Les enseignements

5.1. Contenu de la formation

HTS101	4 Crédits
Handicap : concepts fondamentaux et panorama sur les déficiences	
HTS103	4 Crédits
La vie quotidienne des personnes en situation de handicap	
HTS107	4 Crédits
La relation d'aide et qualité de vie	
HTS108	4 Crédits
Handicap et insertion professionnelle : de l'orientation à l'accès à l'emploi	
HTS109	4 Crédits
Handicap et entreprise : de l'intégration au maintien dans l'emploi	
HTS104	2 Crédits
Techniques et méthodologie de la démarche scientifique : bases théoriques	
HTS105	2 Crédits
Techniques et méthodologie de la démarche scientifique : aspects pratiques	
EGS119	6 Crédits
Méthodologie de conduite de projets en secteur médico-social, sanitaire ou social	
EGS118	6 Crédits
Management des organisations et ressources humaines en secteur médico-social, sanitaire et social	
UASA03	6 Crédits
Expérience professionnelle	
UASA04	8 Crédits
Projet tuteuré	
DNF001	8 Crédits
Ouverture au monde du numérique	
Une UE à choisir parmi les 6 suivantes	
ANG200	6 Crédits
Parcours d'apprentissage personnalisé en anglais	
ANG320	6 Crédits
Anglais professionnel (licence)	
ARA100	6 Crédits
Cours de langue et de culture arabe, parcours collectif	
FLE100	6 Crédits
Français langue étrangère : parcours collectif	
FLE200	6 Crédits
Français langue étrangère : parcours personnalisé d'apprentissage	
LSF100	6 Crédits
Introduction à la langue des signes française (LSF) et à la culture Sourde	

5.2. Le programme de la Licence

□ HTS101 – Handicap : concepts fondamentaux et panorama sur les déficiences

Isabelle BARBET – 35 heures d'enseignement

Contenu de la formation

- La complexité du champ du handicap
- Approche socio-historique de l'infirmité et du handicap
- Éthique et déontologie
- Les classifications du handicap
- La reconnaissance du handicap
- Handicap et emploi : généralités & pratiques
- La formation des personnes en situation de handicap
- Panorama sur les déficiences : outre des notions d'épidémiologie et de génétique, seront traités les problèmes des fonctions organiques et des systèmes anatomiques suivant la classification de la CIF

Compétences visées

- Identifier les concepts autour desquels s'articule l'accompagnement des publics handicapés
- Maîtriser les dispositifs législatifs en vigueur et être capable de l'inscrire dans les évolutions actuelles
- Connaître au plan théorique et dans la réalité du vécu les grandes déficiences invalidantes (motrice, sensorielle, mentale...)
- Être capable d'analyser les besoins propres à chaque type de handicap.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu.

□ HTS103 – La vie quotidienne des personnes en situation de handicap

Isabelle BARBET – 35 heures d'enseignement

Contenu de la formation

Apporter aux élèves des connaissances relatives aux multiples aspects de la vie quotidienne des personnes en situation de handicap. Nous aborderons les principes de compensation du handicap, d'accessibilité (aux droits, cognitive, architecturale, à la culture et aux loisirs), les dispositifs de protection juridique, les notions de projet de vie et de parcours. On pourra décrire, par exemple, les problèmes liés à l'accessibilité des personnes en situation de handicap, l'accès aux aides techniques, l'annonce du handicap, le parcours scolaire d'un enfant déficient visuel... Cette U.E. comportera, outre les enseignements théoriques, des témoignages de personnes en situation de handicap et des réflexions d'intervenants appartenant à des associations ou à des institutions recevant des personnes en situation de handicap.

- Concepts clés autour du handicap
- Etablissements et services du médico-social
- Compensation et aides techniques
- Accessibilité (aménagements, logement, transports, ville, bâtiments, postes de travail)
- La vie familiale des personnes en situation de handicap (parents, fratrie, conjoints, enfants)
- Aide aux aidants
- Culture, loisirs, sport
- Interventions de personnes en situation de handicap et représentants d'associations œuvrant dans le champ du handicap

Compétences visées

Savoir analyser les situations de handicap et d'accompagnement des personnes handicapées (enfants–adolescents–adultes–personnes handicapées vieillissantes) –milieu spécialisé et milieu ordinaire d'éducation, de travail, de loisirs, de vie...

Modalités d'évaluation

Contrôle continu.

□ HTS107 – La relation d'aide et qualité de vie

Isabelle BARBET et Laurence HARTMANN – 35 heures d'enseignement

Contenu de la formation

Initier l'auditeur à la relation d'aide, tant sur le plan théorique que pratique ;

- Transmettre des notions de base en philosophie, éthique, psychologie, utiles à la compréhension et à la pratique de la relation d'aide d'une part et, d'autre part, à la compréhension du concept de « qualité de vie » ;
- Réfléchir, en tant que professionnels, à l'intégration de ces éléments dans sa pratique et en harmonie avec son champ d'intervention (ressources humaines, service social, éducation, ergonomie, rééducation, etc.).
- Origines de la relation d'aide et psychologie humaniste
- Fondements philosophiques et éthiques de la relation d'aide et des notions d'autonomie, d'autodétermination
- La relation d'aide, la qualité de vie et ses mesures
- La relation d'aide en entreprise
- La relation d'aide spécifique

Obs. : programme donné à titre indicatif ; certains points peuvent faire l'objet de modification

Compétences visées

Développer un savoir-faire professionnel et personnel permettant d'utiliser un ensemble de procédés spécialement conçus pour aider la personne handicapée à mener à bien, de manière active et autodéterminée, ses projets (notamment ceux qui impliquent un changement) ;

Savoir mobiliser ses connaissances dans le domaine du handicap et de la relation d'aide pour épauler de manière efficace les accompagnateurs des personnes handicapées.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu.

□ HTS108 – Handicap et insertion professionnelle : de l'orientation à l'accès à l'emploi

Isabelle BARBET et Pascal CLARKE – 35 heures d'enseignement

Contenu de la formation

- Comprendre la place du handicap et l'évolution de sa prise en compte dans les différentes politiques sociales de santé, de l'emploi et de la formation.
- Permettre d'identifier les principaux acteurs de l'orientation des personnes handicapées, de l'insertion et de la formation professionnelles, de repérer leurs spécificités et l'articulation de leurs compétences
- Connaître les dispositifs, mesures et adaptations favorisant l'insertion professionnelle des personnes handicapées
- Permettre une spécialisation pour des acteurs du handicap qui ne connaissent pas le domaine de l'insertion et de l'emploi, et pour des acteurs de l'emploi qui ne connaissent pas les spécificités du handicap

L'orientation professionnelle :

- Modalités d'accès aux dispositifs spécialisés

- Le processus d'orientation professionnelle
- Spécificité des différents milieux d'insertion
- De la décision d'orientation au démarrage de l'accompagnement

L'accompagnement vers l'emploi :

- Caractérisation des publics handicapés en insertion
- Les acteurs clefs, leurs prérogatives, leurs offres de services
- Les outils et mesures de l'accompagnement
- Les leviers de l'accès à l'emploi

Les dispositifs d'insertion

- La prise en compte du handicap dans les politiques publiques – santé, social, éducation, emploi, formation, santé au travail, accessibilité
- La place des personnes handicapées dans les dispositifs d'insertion
- Les dispositifs dédiés : PITH, programmes de formation, chartes de maintien dans l'emploi...
- Repères méthodologiques pour un diagnostic emploi/formation de territoire

La formation professionnelle

- Les enjeux de la formation professionnelle des personnes handicapées
- Le dispositif de formation spécialisé : caractéristiques & offre
- Adapter les formations aux handicaps : les obligations
- Rendre accessible les formations aux personnes handicapées : les pratiques

Obs. : programme donné à titre indicatif ; certains détails peuvent faire l'objet de modification

Compétences visées

- Connaître et savoir mobiliser les ressources pour l'orientation, l'accompagnement et la formation des travailleurs handicapés
- Développer des capacités d'expertise en matière de construction de parcours d'insertion professionnelle des personnes handicapées.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu.

□ HTS109 – Handicap et entreprise : de l'intégration au maintien dans l'emploi

Isabelle BARBET et Pascal CLARKE – 35 heures d'enseignement

Contenu de la formation

- Comprendre la place du handicap et l'évolution de sa prise en compte dans les obligations et la vie des entreprises.
- Permettre d'identifier les principaux acteurs de la reconnaissance du handicap, de l'insertion professionnelle et du maintien dans l'emploi, de repérer leurs spécificités et l'articulation de leurs compétences
- Connaître les dispositifs, mesures et adaptations favorisant l'intégration professionnelle des personnes handicapées et leur éventuel reclassement, ainsi que la mise en place de politiques d'entreprises

L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés

- Obligation d'emploi et égalité de traitement
- Modalités de réponse à l'obligation d'emploi
- La sous-traitance avec le secteur adapté et protégé
- Gestion de la déclaration d'emploi des travailleurs handicapés
- Handicap et fonctions publiques : la nouvelle donne

Dialogue social et politique d'entreprise

- La négociation obligatoire sur l'emploi des personnes handicapées
- L'accord spécifique comme modalité de réponse à l'obligation d'emploi
- Intérêts et outils de la politique d'emploi
- Les stratégies d'une politique globale
- Les acteurs de la politique à l'interne et à l'externe

L'intégration en entreprise

- Le statut de la personne handicapée en entreprise
- Les points clefs de l'intégration
- Faire face au handicap en situation de travail
- L'aménagement des situations de travail
- Suivi de l'intégration et tutorat – les acteurs clefs

Le maintien dans l'emploi

- Définition et enjeux de la prévention de la désinsertion professionnelle pour raison de santé ou de handicap
- Articulation avec la prévention des risques professionnels, la gestion des inaptitudes, la gestion des âges, l'accompagnement des mutations dans l'entreprise, le reclassement professionnel
- Les acteurs du maintien dans et hors de l'entreprise
- Le processus de maintien en pratique : repères méthodologiques

Obs. : programme donné à titre indicatif ; certains détails peuvent faire l'objet de modification

Compétences visées

- Connaître et savoir mobiliser les ressources pour l'intégration, le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés
- Développer des capacités d'expertise en matière d'élaboration de politiques d'entreprises et de stratégies d'intégration
- Savoir mobiliser à bon escient les ressources, mesures et acteurs spécialisés sur le champ de l'insertion professionnelle des personnes handicapées et du maintien dans l'emploi.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu.

□ HTS104 – Techniques et méthodologie de la démarche scientifique : bases théoriques

Isabelle BARBET et Laurence HARTMANN – 20 heures d'enseignement

Contenu de la formation

Cet enseignement vise à apporter les outils méthodologiques permettant d'identifier, définir et argumenter les problématiques pertinentes des domaines sanitaire, social, médico-social et du handicap.

Il s'agira de s'approprier les méthodes et outils pour réaliser des recherches bibliographiques, évaluer les informations et les organiser, acquérir une réflexion critique, connaître et élaborer des outils de mesure pour mener des études de terrain contrôlées et systématisées.

- La démarche scientifique
- Problématique
- Hypothèses.
- L'observation
- Les entretiens et les questionnaires
- La recherche et la gestion de la documentation classique et informatisée
- La présentation orale et écrite des rapports et mémoires

Compétences visées

- Identifier, sélectionner et analyser avec un esprit critique diverses ressources, dont les publications scientifiques et professionnelles, pour documenter une problématique et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Acquérir les compétences nécessaires pour développer une argumentation centrée sur une problématique et développer des hypothèses
- Savoir mener, de manière autonome ou en collaboration, des études systématiques impliquant outre l'élaboration d'une problématique, la mise en œuvre d'un protocole d'observation ou d'expérimentation, la collecte des données, l'analyse et l'interprétation des résultats afin de préconiser des solutions innovantes et valides dans le cadre de projets.
- Communiquer par oral et par écrit afin de présenter ses travaux et argumentations (préparation à la présentation écrite et orale du mémoire)

Modalités d'évaluation

Contrôle continu

Projet(s)

□ HTS105 – Techniques et méthodologie de la démarche scientifique : aspects pratiques

Isabelle BARBET et Laurence HARTMANN – 20 heures d'enseignement

Contenu de la formation

Cet enseignement vise à apporter les outils méthodologiques permettant d'identifier, définir et argumenter les problématiques pertinentes des domaines sanitaire, social, médico-social et du handicap.

Il s'agira de s'approprier les méthodes et outils pour réaliser des recherches bibliographiques, évaluer les informations et les organiser, acquérir une réflexion critique, connaître et élaborer des outils de mesure pour mener des études de terrain contrôlées et systématisées.

Comparativement à l'UE méthodologique HTS104, en HTS105 l'accent est mis sur les aspects pratiques de la démarche scientifique, la présentation écrite et orale des travaux réalisés (études de terrain).

- La démarche scientifique
- Problématique
- Hypothèses.
- L'analyse des données qualitatives
- L'analyse des données quantitatives
- La présentation orale et écrite des rapports et mémoires

Compétences visées

- Identifier, sélectionner et analyser avec un esprit critique diverses ressources, dont les publications scientifiques et professionnelles, pour documenter une problématique et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Acquérir les compétences nécessaires pour développer une argumentation centrée sur une problématique et développer des hypothèses
- Savoir mener, de manière autonome ou en collaboration, des études systématiques impliquant outre l'élaboration d'une problématique, la mise en œuvre d'un protocole d'observation ou d'expérimentation, la collecte des données, l'analyse et l'interprétation des résultats afin de préconiser des solutions innovantes et valides dans le cadre de projets.
- Communiquer par oral et par écrit afin de présenter ses travaux et argumentations (préparation à la présentation écrite et orale du mémoire)

Modalités d'évaluation

Contrôle continu

□ EGS119 – Méthodologie de conduite de projets en secteur médico-social, sanitaire ou social

Laurence HARTMANN et Anne ROUBELAT – 55 heures d'enseignement

Contenu de la formation

La formation se déroule en trois temps principaux :

1. Présenter des outils et méthodes de la conduite de projet ;
2. Analyser des projets sous la forme de cas pratique issus du secteur sanitaire, social ou médico-social ;
3. Élaborer un projet propre en groupe projet.

La formation sur les concepts, outils et méthodes (premier volet) est co-construite avec l'équipe spécialisée en conduite de projet au Cnam (cf bibliographie suggérée). Elle couvre donc :

- Les enjeux de l'organisation (contextes, pratiques, théories et écoles de pensées, prise de recul,),
- La combinaison de l'organisation et de la stratégie (vision processuelle de l'organisation en lien avec la stratégie ; performance, efficacité et efficience organisationnelle...)
- La découverte du fonctionnement de l'organisation (décrire, explorer, appréhender, diagnostiquer...),
- L'évaluation de la performance pour piloter l'organisation (indicateurs de performance, tableaux de bord, balanced scorecard...),
- L'organisation avec les processus et la démarche qualité (normes, standards, certification, processus...),
- Le développement de projets et des activités dans l'organisation (gérer, planifier, accompagner le changement, ...),
- La transformation de l'organisation dans l'action.

Compétences visées

- Mettre en place une démarche qualité et ses outils spécifiques pour la gestion d'équipe/de projet en respectant le degré et la confidentialité de l'information et les règles de déontologie
- Mener des études de terrain par l'observation et l'échange auprès des équipes et des usagers afin d'évaluer l'impact des techniques de communication mises en œuvre et réajuster si besoin
- Identifier les attentes, besoins et problématiques des usagers en tenant compte des aspects réglementaires afin de recueillir les éléments utiles à la construction du « parcours / projet usager » / projet de service /projet d'établissement / projet d'entreprise / projet d'organisations et de sa communication
- Synthétiser les évolutions réglementaires en assurant une veille quotidienne afin d'informer les équipes et intégrer la réglementation en vigueur au projet de l'établissement ou de l'entreprise
- Initier et/ou conduire des actions d'amélioration continue de la qualité du service, des soins, et des activités par la mise en place d'outils de traçabilité des actions dans les entreprises ou dans les organisations sanitaires, médico-sociales ou sociales et contrôler leur utilisation.
- Veiller au respect de l'application des règles spécifiques par les équipes, selon leur secteur d'activités (ex : sécurité, hygiène, circuits etc..), en évaluant la qualité de leurs pratiques.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu. Projet(s). Mémoire. Examen final

□ EGS118 – Management des organisations et ressources humaines en secteur médico-social, sanitaire et social

Laurence HARTMANN et Antoine PENNAFORTE – 35 heures d'enseignement

Contenu de la formation

- Acquérir les outils d'analyse des organisations et d'action pour le management d'équipe et la gestion de conflits ;

- Identifier la contribution de la gestion des ressources humaines à la performance globale des organisations.
- Le programme est co-construit avec l'équipe spécialisée en gestion des ressources humaines du Cnam et combine MOOC, classes inversées, mises en situation professionnelle, éclairages et regards croisés par les professionnels des secteurs sanitaire, social ou médico-social.

Compétences visées

- Sensibiliser le personnel aux aspects humains du fonctionnement des organisations et au respect des règles éthiques spécifiques à chaque secteur d'activités du sanitaire, du social et médico-social en analysant les pratiques du terrain.
- Mettre en œuvre les outils d'analyse et d'action (analyse des pratiques, espaces de médiation et de concertation, conseil de vie sociale) pour accompagner et soutenir les équipes dans leur quotidien et lors de relations conflictuelles en interne et en externe (partenaires, familles, usagers...)
- Développer des méthodes de travail avec les équipes et les partenaires en intégrant l'ensemble des ressources institutionnelles (dispositifs, décrets, accords, protocoles...) pour assurer la mobilisation de tous les acteurs et développer une synergie (réseau, partenariat, équipes, intervenants, ...)
- Mettre en œuvre les techniques d'entretien d'évaluation des compétences pour permettre un accompagnement dans l'emploi et les évolutions professionnelles
- Analyser les besoins en termes de formation à partir d'observations sur le terrain, d'entretiens des équipes et d'une veille de l'évolution des métiers et des professions afin d'élaborer le plan de formation de la structure.
- Sensibiliser aux aspects humains du fonctionnement des organisations
- Manager la diversité
- Connaître les cadres légaux et stratégies dans les domaines de la santé au travail, de l'égalité de traitement

Modalités d'évaluation

Contrôle continu. Projet(s). Mémoire. Examen final.

□ UASA03– Expérience professionnelle Isabelle BARBET

Contenu de la formation

L'objectif de cette unité est de confronter les participants aux réalités du terrain soit :

- en objectivant l'expérience professionnelle déjà acquise en emploi ;
- par la réalisation d'un stage dans une structure en lien avec le champ du handicap et de l'emploi, d'une durée de 560 heures.

Dans le second cas, une procédure d'élaboration d'une convention de stage devra être menée par l'élève, avec l'accord pédagogique de l'enseignant.

Pour demander une convention de stage et télécharger le document : <https://www.cnam-paris.fr/suivre-ma-scolarite/demander-une-convention-de-stage-177596.kjsp>

Toute demande de convention doit être effectuée à titre individuel et obligatoirement déposée au plus tard 10 jours avant le début du stage.

La convention ne sera pas signée si le stage est commencé et aucune régularisation ne sera faite a posteriori. Durée des stages : 6 mois maximum par année universitaire.

□ UASA04 – Projet tuteuré Isabelle BARBET

Contenu de la formation

La composante "conduite de projets" est au cœur de cette formation. L'objectif pédagogique du projet tuteuré est d'amener les participants à mobiliser et exploiter les outils enseignés pour cerner et objectiver une problématique professionnelle, puis à proposer des actions correctrices réalisables,

pertinentes et inscrites dans un agenda incluant action/évaluation. Plus précisément, la démarche méthodologique comprend plusieurs étapes.

1. Se confronter à la réalité d'un terrain ou faire part d'une réflexion qui découle de l'exercice professionnel ;
2. Poser un problème, rendre compte de toute une série de constats et les objectiver à travers une problématique. Ce processus d'objectivation amène à poser une question de départ ainsi que des hypothèses et à se départir de préjugés ;
3. Investiguer, se documenter, construire des données, réfléchir à un dispositif méthodologique. Cette étape impose une initiation à la recherche documentaire et à l'analyse et la synthèse des documents, qu'il s'agisse de littérature scientifique ou de littérature grise ;
4. Acquérir, construire une posture professionnelle qui les amène à se questionner, à opérer un "déplacement de pensée » et un changement.

Ce processus de changement peut impliquer :

- La construction et déconstruction des représentations relatives au handicap ;
- L'acquisition de nouvelles approches organisationnelles et de communication ;
- La mise en place de nouvelles formes d'action quant aux processus de management et de gestion des organisations dans les secteurs sanitaire, social et médico-social ;
- L'évaluation des actions entreprises à travers des critères indépendants et transparents.

La mise en place d'une étude de terrain ainsi que l'écriture du mémoire représentent un investissement professionnel de la part des personnes en formation. Dans le cursus, les élèves sont accompagné·e·s, individuellement et collectivement, tout au long de ce cheminement par un·e tuteur·trice de stage (personne référente au sein du lieu de stage) et par un·e tuteur·trice (professionnel·le extérieur·e ou enseignant·e du Cnam) pour les aider dans la rédaction du mémoire.

□ DNF001 – Ouverture au monde du numérique

Joëlle DELACROIX-GOUIN – 35 heures d'enseignement

Contenu de la formation

Le contenu de la formation s'appuie sur les compétences de Pix.

Le Pix comporte 5 domaines et 16 compétences mesurées sur 8 niveaux. La formation DNF001 forme sur un noyau de compétences jugées primordiales. Selon le profil des élèves, la formation à laquelle ils appartiennent ou leur milieu professionnel, d'autres compétences peuvent être traitées dans le programme.

Dans tous les cas, de façon à permettre la certification des élèves, au moins 5 compétences doivent être étudiées et les élèves doivent s'être positionnés sur celles-ci en réalisant les test pix sur la plateforme pix.fr

Compétences visées

Acquérir de la maîtrise d'un ensemble de compétences liées au monde numérique :

- Recherche, création, manipulation, gestion de l'information ;
- Récupération et traitement des données ;
- Gestion des données ;
- Sauvegarde, archivage et recherche de ses données ;
- Présentation en présentiel et à distance du résultat d'un travail ;
- Échange et communication à distance ;
- Production en situation de travail collaboratif ;
- Positionnement face aux problèmes et enjeux de l'utilisation des TIC : droits et devoirs, aspects juridiques, déontologiques et éthiques, données personnelles ...
- Maîtrise des terminaux (ordinateurs, tablettes, téléphones), sécurisation, dépannage

Modalités d'évaluation

Contrôle continu. Chaque élève reçoit une note finale qui est obtenue comme la moyenne les travaux suivants : des tests sur la plateforme pix et un projet collaboratif en groupe.

Bibliographie

EGS118

- Les fondamentaux de la GRH - 100 défis RH illustrés, Antoine Pennafort, Jean-Louis Guignard, Jean-Pierre Herbinier, Alice de La Pradelle
- Fonctions RH 4e édition : Politiques, métiers et outils des ressources humaines, Maurice Thévenet, Cécile Déjoux, Éléonore Marbot

EGS119

- L'organisation - Démarche et outils de Anne Marchais-Roubelat , Nicolas Adas , Bettina Bouchayer , Thierry Devaux, Sylvain Mondon .

HTS104

- Manuel de recherche en sciences sociales, de Raymond Quivy , Luc Van Campendhoudt
- L'enquête et ses méthodes. L'entretien. de Alain Blanchet , Anne Gotman
- La Boîte à outils du Chef de projet de Jérôme Maes , François Debois
- Les méthodes quantitatives de Fanny Bugeja-Bloch, Marie-Paule Couto
- Les méthodes qualitatives de Sophie Alami, Dominique Desjeux, Isabelle Garabuau-Moussaoui

HTS107

- Se former à la relation d'aide. Dunod, 2007, Antoine Bioy , Anne Maquet
- Former à l'accompagnement des personnes handicapées. Dunod, 2007, de Marcel Nuss
- La relation d'aide dans les organisations. De Boeck, 2014, Baudrit
- Handicap et accompagnement. Dunod, 2014, Henri-Jacques Stiker , José Puig, Olivier Huet
- Handicap : les pratiques professionnelles au domicile. Dunod, 2014, de Carine Maraquin

HTS101

- Corps infirmes et sociétés : Essais d'anthropologie historique, Stiker
- Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé, OMS
- Classification internationale des handicaps, CTNERHI - INSERM
- Loi n°2005-102
- Loi n°75-534
- Convention relative aux droits des personnes handicapées, ONU
- Entreprise et handicap, Sylvie Liberti, Valérie Tran
- Handicap et accompagnement, Stiker, Puig, Hue
-

HTS105

- Guide de la gestion financière des établissements sociaux et médico-sociaux, Pierre Paucher
- Comptabilité, analyse et gestion financière des établissements soumis à l'EPRD, Jacques Grolier

HTS103

- Handicap, une encyclopédie des savoirs, Gardou et ses collaborateurs
- Connaître le handicap, reconnaître la personne, Gardou et ses collaborateurs
- Parents d'enfant handicapé, Gardou et ses collaborateurs
- Handicap & Accompagnement, Stiker, Puig, Huet
- Liens fraternels et handicap, Régine Scelles
- Accompagner vers la parentalité les personnes en situation de handicap, Bertrand Morin

HTS108

- Entreprise et handicap, Liberti, Tran
- Maxi Fiches. Politiques et dispositifs du handicap en France - 3e éd, Camberle



Dircom Cnam - BP/LI - Mai 2021 © L. Benoît, S. Villain.

Responsable de la licence
Jean-Marc Macé, professeur des universités
jean-marc.mace@lecnam.net

Responsable opérationnelle
Isabelle Barbet, maîtresse de conférences
isabelle.barbet@lecnam.net

Gestion pédagogique
EPN12 – cours hors temps de travail (HTT)
Selma Niel
01 58 80 87 12
licence.handicapparis@lecnam.net
ccparis.handicap@lecnam.net (+UE HTS102 et HTS106)

Cnam Entreprises – cours en journée
entreprises@lecnam.net
01 40 27 25 31

sante-solidarite.cnam.fr